



Mot du maire

Ce nouveau Malaf'Actu, riche en informations, traite entre autres du budget réalisé en 2021 et présente une projection pour 2022. Les résultats obtenus indiquent que tous les voyants sont au vert, ce qui est de bon augure pour envisager des investissements à venir. En effet, à travers ses choix, l'a commune génère un excédent de fonctionnement cumulé de 217 000 € (123 000 € au titre de l'année 2021 et 94 000 € au titre de 2020). La section d'investissement présente également un excédent de 2000 €. Ces excédents sont nécessaires pour financer nos investissements (école, voirie, aménagements...) et pour assumer nos dépenses quotidiennes afin que le service public rendu aux administrés soit de qualité. Néanmoins, la prudence reste notre priorité et le programme de « déconcentration » mis en place par Grand Bourg Agglomération depuis 2020 peut générer quelques inquiétudes. En effet, certaines compétences gérées par l'agglomération reviennent aux communes avec les coûts que cela pourrait engendrer à terme. Quant au budget 2022, il prépare en réalité celui de 2023 qui sera marqué par de lourds investissements à réaliser (quartier de l'Homont, Bibliothèque...).

Ce bulletin municipal parle également du travail fourni par les associations. Après deux années sans vogue, celle de 2022 a eu lieu sous la neige, la pluie et le froid. Fort heureusement, la motivation des bénévoles, le courage des visiteurs qui ont bravé la température « hivernale » et l'envie de tout à chacun de pouvoir « revivre » normalement, a permis de démontrer que les malafer-tois apprécient toujours les manifestations de nos associations, et apprécient toujours de se retrouver autour d'un repas, d'un manège, d'un verre de l'amitié... J'ai eu l'occasion de rencontrer un jeune couple qui s'était porté volontaire pour aider à l'organisation de la vogue. Ils sont nouveaux habitants à Malafretaz, et

Gary LEROUX



souhaitent s'intégrer à la vie de notre village. J'ai trouvé que cette démarche était à la fois courageuse et louable. Je leur souhaite la bienvenue dans notre commune.

Notre village s'habille de son appareil de printemps. Je remercie le comité de fleurissement de donner de jolies couleurs à nos rues.

Cela n'est plus un secret, notre agent communal (Jérôme) nous quitte pour explorer de nouveaux horizons professionnels. C'est un coup dur pour notre commune mais nous lui souhaitons de s'épanouir pleinement dans son nouveau travail. À l'heure où vous lisez ces lignes, un recrutement est en cours et en attendant le nouvel agent technique, l'équipe municipale va trouver des solutions pour continuer à entretenir notre village. Les parents d'élèves, enseignants, personnel périscolaire et représentants de l'éducation nationale ont été questionnés à travers un sondage sur les rythmes scolaires. Afin de ne pas solliciter les familles chaque année, il a été décidé que le résultat de ce vote serait figé jusqu'à la fin du mandat (2026). Je vous laisse découvrir l'issue de cette consultation dans les pages suivantes.

Enfin, en cette période d'élections présidentielle et législative, vous êtes sollicités pour exercer votre droit de vote. Dimanche dernier, vous avez été plus de 82% à vous déplacer aux urnes. Je suis ravi de ce score qui a également été constaté dans les communes voisines. Je tenais néanmoins à rappeler une règle fondamentale... Vous devez vous munir d'une pièce d'identité pour venir voter, telle est la loi. Quant à la carte d'électeur, elle n'est pas obligatoire.

Je vous souhaite un agréable printemps et vous laisse découvrir le travail fourni par l'équipe municipale.



Patrick VERNOUX,
1^{er} Adjoint

Sandra PENIN,
2^{ème} Adjointe



Voirie - Urbanisme

Projets 2022

L'élaboration et le vote du budget ont permis de maintenir l'engagement de divers dossiers ou projets sur 2022, comme :

- Une étude sur les possibilités d'aménagement du parking et de l'entrée du cimetière.
 - Le lancement de la procédure de révision du PLU.
 - Le remplacement des rambardes des ponts au moulin de la Bévière et vers le centre équestre.
 - Divers travaux de stabilisation d'accotements ou de busage sur différents secteurs de la commune (voir plan ci-contre).
- Le programme voirie est également en cours d'élaboration avec les services de Grand Bourg Agglomération (GBA). Nous aurons l'occasion d'évoquer plus en détail ces dossiers lors des prochains bulletins.

Eau potable

Remplacement de la canalisation

Les travaux de renouvellement de la conduite et des branchements, entre Le Costal et La Pétillière, sont terminés. La réception s'est déroulée le 10 mars dernier.

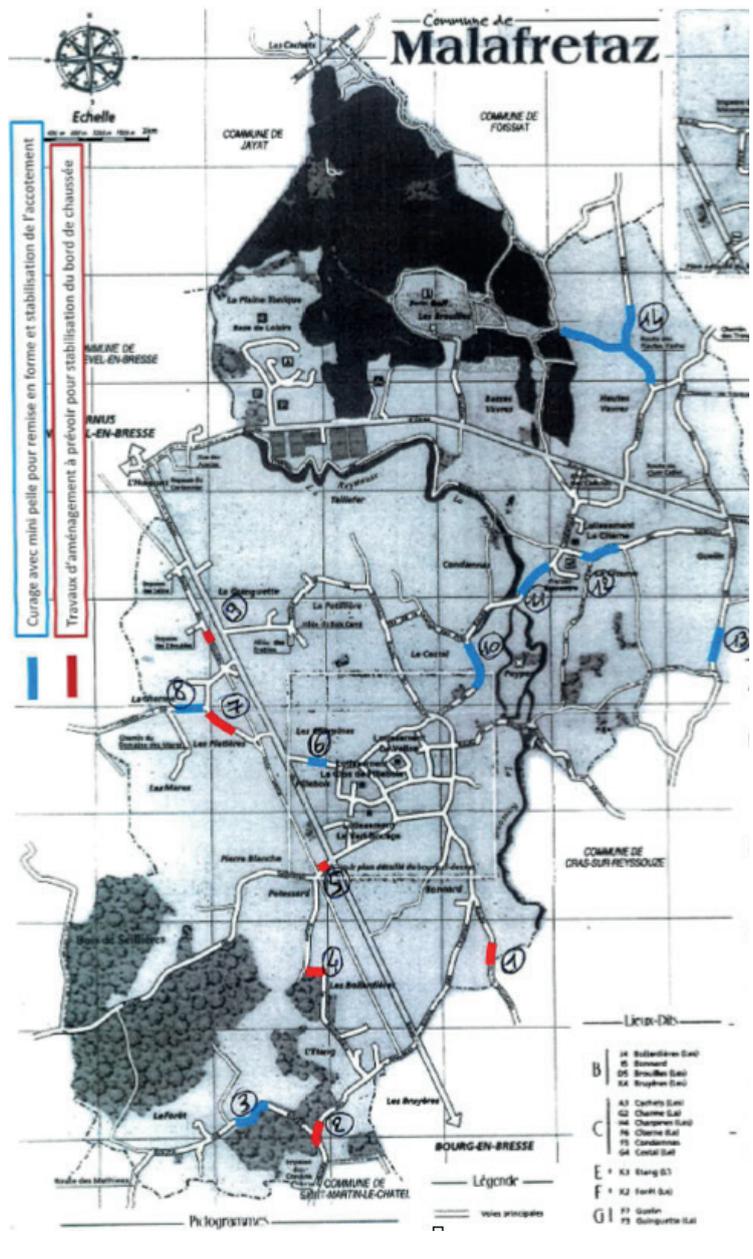
Relevé topographique

Aménagement RD975 quartier de l'Homont

Un relevé topographique a récemment été réalisé sur l'emprise du projet le long de la RD975. Une procédure de consultation est actuellement en cours pour choisir le maître d'œuvre qui finalisera l'étude d'aménagement, établira le dossier de consultation pour le choix de l'entreprise et suivra la réalisation des travaux. Divers échanges ont également permis d'avancer sur les modalités de réalisation d'un parking sur la parcelle située à côté du cabinet comptable vers les feux. Une proposition d'aménagement est également en cours d'analyse. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution du dossier, sur le type d'aménagement ainsi que sur le calendrier de réalisation.

Relais téléphonique

Les travaux d'alimentation électrique du relais téléphonique, route de Seillières, sont programmés sur le mois d'avril. Nous attendons une confirmation de la date de mise en service.



Eclairage public

Amélioration rue Malafertoise et route des Anciens Combattants

À la suite d'un problème sur la commande des travaux et un délai important sur la fourniture du matériel, l'intervention relative au remplacement des points lumineux existants et à l'installation des appareils solaires (Malaf'Actu N°6) est actuellement en cours.



Jérôme CHAVANEL,
3^{ème} Adjoint



Sylvain BELFIS,
Conseiller délégué

Fibre optique

Une réalité pour certains...

En effet, une petite partie des habitants bénéficie aujourd'hui du service. Ils sont desservis depuis le réseau récemment mis en service sur Montrevel-en-Bresse. Cela concerne principalement les habitations situées route d'Etrez (côté feux tricolores), rue des Acacias, comme indiqué en vert ci-dessous :



Les personnes concernées peuvent tester leur éligibilité sur le site www.reso-liain.fr avant de finaliser une demande de raccordement auprès d'un fournisseur d'accès internet partenaire.

...Une attente pour les autres

Des travaux de terrassement ont été réalisés par anticipation sur la place du village avant l'installation des forains pour la vogue. Ainsi, les fourreaux, chambres et dalles destinés à recevoir les armoires de distribution sont en place.



Pour le reste du dossier, le SIEA annonce la fin des travaux de déploiement à fin T2 2022. Il restera ensuite la phase de mise en service du réseau, envisagée pour la fin T3 2022.

Matériel

Un nouveau tracteur tondeuse



Après de nombreuses années de service et face à une grosse réparation à prévoir sur la barre de coupe, le renouvellement du tracteur tondeuse s'avérait nécessaire. La commune a donc opté pour un modèle doté de 26 chevaux, équipé d'un système « mulching » et d'éjection arrière. Son coût s'élève à 21 000 € TTC. Ainsi, nous pourrons entretenir au mieux les espaces verts de la commune par tous les temps.

Food truck

Une napolitaine parmi tant d'autres



William Lambert devant son four.

Le lundi 7 février en soirée, une odeur très agréable a embaumé le centre du village. Cette odeur, c'est celle émanant du camion du pizzaiolo nouvellement installé à Malafretaz, « WILKI PIZZA ». Après un mois de présence, le constat est plus que positif. Les gens reviennent d'une semaine sur l'autre. Finalement, il y a bien une clientèle pour le lundi soir.

Pour commander, vous pouvez le contacter au 07 49 73 91 68, le lundi à partir de 17h45. Les pizzas sont à retirer sur la place du village.

Conseillères Municipales



Laurie PASCAL

Florence PIRAT



Vœux 2022

Un drone pour donner de la hauteur

Comme l'an dernier, la cérémonie des vœux n'a pas pu se dérouler dans la salle d'animation avec les Malafertoises et les Malafertois. Nous avons pourtant gardé cet espoir jusqu'au bout. Dès que nous avons su que les échanges en public ne pouvaient pas avoir lieu, il a fallu trouver une solution. La majorité du conseil municipal a opté pour un message en vidéo, comme l'an dernier. Cependant, il faut innover et ne pas refaire ce qui a pourtant bien fonctionné. L'idée de prendre de la hauteur a pris tout son sens lorsque nous avons eu l'opportunité de recourir à un droniste amateur, passionné. Nous avons calé le tournage avec le drone entre Noël et jour de l'an. S'en sont suivis d'autres enregistrements et montages avant la mise en ligne. Tout a été fait par nos soins ; nous n'avons eu recours à aucun prestataire. Le coût de ce travail est donc nul pour la commune.



Studio d'enregistrement amateur.

Nous avons enregistré plus de 250 vues sur internet, ce qui est très positif pour nous car derrière une vue, il y a certainement plusieurs personnes.

L'informatique pour toutes et tous

Les premiers cours ont commencé



Le mardi 15 mars, un petit groupe de 3 personnes a inauguré le nouveau service proposé par l'entreprise ISM Informatique

à Malafretaz. Nous ne pouvons que constater l'engouement pour cette discipline car ce ne sont pas moins de 20 personnes, principalement des personnes âgées de 65 à 80 ans ayant envie d'entrer ou de se perfectionner dans l'air du numérique qui se sont manifestées auprès de David Chanclu, dirigeant-formateur de cette société, pour suivre ses cours.

Plusieurs niveaux sont proposés afin de satisfaire le plus grand nombre de candidats. Les cours durent 1h en petit comité et sont proposés actuellement le mardi matin de 9h à 10h et de 10h à 11h.

Vous pouvez le contacter par téléphone au 06 73 59 36 67.

Nouvelle entreprise

Une nouvelle expérience gustative à domicile

Martial a toujours été passionné par la gastronomie quelle que soit son origine. De cette passion est née un parcours professionnel en France et à l'étranger. Demi-finaliste du « meilleur jeune sommelier de France », il décide de partir à la conquête de son métier de sommelier. Il a croisé la route des plus grands noms de la restauration, et a pu découvrir des cuisines des plus raffinées aux plus traditionnelles, a sélectionné des vins d'une sincérité touchante aux plus complexes flacons millésimés.

À quoi servent ces expériences, ces connaissances si elles ne peuvent pas être partagées ? « Un verre à la maison » est né ! Réservez votre dégustation commentée à domicile en choisissant parmi nos 3 formules : « La ballade », « L'excursion » ou



bien « Le voyage ». Chaque formule inclut différents vins, de la charcuterie artisanale et des fromages affinés.

Instagram : @unverrealamaison

Facebook : unverrealamaison

Email : unverrealamaison@gmail.com

Date à retenir :

Commémoration du 8 mai

Après le défilé, la municipalité sera heureuse de vous convier au verre de l'amitié. L'horaire vous sera communiqué ultérieurement.

Alerte SMS

Un contact rapide entre la mairie, l'école et vous

Après 18 mois d'utilisation, 30 SMS ont été envoyés soit par la mairie, soit par l'école pour annoncer des événements. Cela semble peu au regard des SMS émis ne serait-ce par chacun d'entre-nous mais notre volonté est uniquement d'avertir, d'informer.

À ce jour, vous êtes 160 bénéficiaires de ce service. Nous avons reçu des retours positifs sur ce dispositif que nous allons continuer d'exploiter. Nous rappelons qu'en effet, la majeure partie des habitants dispose d'un téléphone mobile. Qu'ils soient de première ou dernière génération, chaque appareil est capable de recevoir un SMS.

Aucune application n'est à installer ce qui simplifie son usage pour la majorité des usagers.

Pour utiliser ce service gratuit, rien de plus simple pour vous inscrire :

- Connectez-vous au site internet de Malafretaz à l'adresse :

<http://www.malafretaz.fr/sms>

- Utiliser le flash code suivant :



Il vous sera demandé votre numéro de téléphone, le nom de votre rue (SMS ciblés par quartier pour un changement d'horaire du ramassage des déchets ménagers par exemple) et si vous sou-

haitez recevoir des alertes du scolaire et du périscolaire (si vous n'avez pas d'enfant scolarisé à Malafretaz, il n'est pas utile de vous importuner avec ces informations). Pour garantir votre intimité, il ne vous sera pas demandé de renseigner votre nom ni votre adresse mail. Vos coordonnées ne seront communiquées en aucun cas à des tiers ou utilisées à d'autres usages que l'envoi d'alertes et d'informations par la commune de Malafretaz. Vous aurez simplement à prendre en compte les règles de confidentialité lors de l'inscription. Vous pouvez demander l'arrêt de ce service à tout moment par l'envoi du message « STOP » au numéro qui sera indiqué dans le dernier SMS reçu.

Ecole

Rythmes scolaires à partir de la rentrée 2022

Un nouveau sondage sur le maintien du rythme scolaire à 4,5 jours par semaine ou un retour à 4 jours a été proposé aux familles ayant un enfant scolarisé ainsi qu'à celles dont le premier enfant fera sa rentrée en septembre prochain.

En effet, suite à deux votes contradictoires en novembre 2020 (en faveur d'un maintien à 4,5 jours) puis en mai 2021 (pour un retour à 4 jours), la municipalité a souhaité sonder l'ensemble des foyers concernés en prenant en compte les contraintes organisationnelles de chacun.

Pour ce faire, un groupe de travail a été constitué autour de tous les acteurs qui rythment la vie de l'enfant. Ainsi, 2 représentants de parents, 2 enseignants,

2 agents périscolaires, 2 DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) et 2 membres du conseil municipal le composaient.

La municipalité, animatrice de ce groupe, a répondu aux questions qui lui étaient posées. Elle a également fait l'annonce de la mise en place d'un mode de garde le mercredi matin, ainsi que du choix d'intégrer de nouveaux votants (les enseignants, agents périscolaires et DDEN non votants lors des 2 premières consultations). Elle a, d'autre part, rappelé que le résultat de ce sondage serait figé jusqu'à la fin de ce mandat.

Le dépouillement a eu lieu le mercredi 16 mars 2022 avec comme résultat sur 191 bulletins distribués, 166 voix exprimées et réparties de la façon suivante :

88 voix pour un maintien à 4,5 jours, 69 voix pour un retour à 4 jours et 9 voix de personnes ne se prononçant pas.

Par conséquent, le rythme scolaire de 4,5 jours par semaine restera en vigueur jusqu'à la fin de notre mandat.

Néanmoins, la municipalité s'inquiète du devenir du financement des activités périscolaires. En effet, à ce jour, la communauté d'agglomération finance à 100 % les TAP*. Il n'est pas exclu que ce financement revienne à la commune et, de ce fait, la municipalité ne garantit pas la gratuité de ces activités.

* Temps d'activité périscolaire.

Conseillers municipaux



Sandra RUCH

Franck BOUVARD



Finances

Une année 2021 à nouveau excédentaire

Le budget 'prudent' que nous vous avons présenté l'an dernier a permis de dégager une somme de 123 000 € non utilisée. En hausse de 30 %, cette réserve s'ajoute à la part du budget 2020 déjà épargnée.

Grâce à cette gestion rigoureuse du budget et des dépenses de fonctionnement, la commune de Malafretaz dispose aujourd'hui d'une capacité à investir de 217 000 €.

Voici les principales recettes et dépenses pour la commune de Malafretaz en 2021 regroupées par grands postes.

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à partir du budget de fonctionnement non consommé en 2019 et affecté par l'ancienne municipalité au titre de futurs investissements.

Au niveau des recettes, Grand Bourg Agglomération (GBA) qui a « absorbé » l'ancienne Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse (CCMB) verse à notre commune une dotation financière en compensation des services gérés précédemment par CCMB, désormais à la charge des communes.

Les charges générales de fonctionnement regroupent l'ensemble des dépenses liées à la gestion de la commune et des services rendus.

La commune emploie 12 personnes dont 10 ont des contrats non complets. Les charges de personnel ont été réparties sur les deux grands postes de dépenses : les administratifs et l'agent communal pour le fonctionnement général de la commune, et les ATSEM ainsi que le personnel périscolaire sur le poste école et périscolaire.

DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT

École et périscolaire
(y compris charges de personnel) :
232 300 €



Subventions
aux associations :
2 300 €



Dépenses liées
au fonctionnement général
de la commune
(y compris charges
de personnel) :
300 800 €



Remboursement
des emprunts :
88 000 €



Remplacement de la sono
de la salle d'animation :
2 200 €



Dominique MICHEL

Vincent GUICHARDAN



RECETTES



**Impôts perçus :
438 000 €**

Taxe foncière,
taxe aménagement,
droits de mutation...
Le conseil municipal n'a pas
souhaité augmenter
ces impôts pour l'année 2022



**Dotations et subventions :
175 000 €**

État, Région, Département,
GBA



**Services rendus
à la population : 5 700 €**

Locations diverses,
concessions...



**Petite enfance et école :
81 000 €**

Services garderie
et restaurant scolaire



Voirie

Aménagement routier RD975, divers travaux de
réfection de la chaussée, de stabilisation de certains
accotements ou de busage de fossés, clôture école :

52 000 €

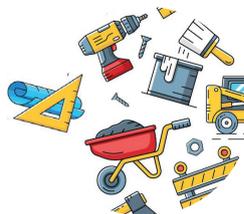
**INVESTISSEMENTS
RÉALISÉS**



École et périscolaire

Acquisition d'un logiciel
pour la cantine, équipements
numériques dans les classes :

9 600 €



**Outillages divers et
équipements informatiques :**

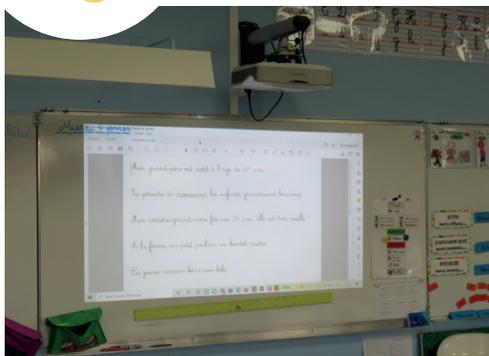
10 700 €



Bâtiments

Remplacement des menuiseries
école et mairie,
mobilier de bureau :

87 300 €



Conseillers supplémentaires



Sophie MAZIER

Jérôme MERLE



Club des jeunes

Une réouverture avant l'été

Il y a deux ans, les portes du bungalow se sont fermées afin de respecter toutes les contraintes sanitaires. Les beaux jours arrivent, et surtout, nous savons qu'il est important pour notre jeunesse de pouvoir se retrouver pour échanger, partager une activité, organiser une soirée à thème... C'est pourquoi nous invitons les enfants scolarisés du CM2 à la cinquième à se présenter en mairie pour organiser avec eux la réouverture du club des jeunes. Le but sera d'élaborer ensemble le règlement intérieur, de connaître leurs attentes, de décider d'un projet.

Nous les attendons nombreux afin de redonner une dynamique à notre bun-



galow et surtout la chance à notre jeunesse de pouvoir se retrouver.

Une réunion sera planifiée avant l'été. La date sera communiquée ultérieurement.

Conseil municipal enfants

Une nouvelle équipe en place



Le renouvellement du conseil municipal enfants s'est tenu au mois de janvier 2022. Les enfants du CP au CM2, munis de leur carte d'électeur, d'un bulletin de vote se sont déplacés en salle du conseil aménagée pour l'occasion en bureau de vote. À cette élection, 9 candidats scolarisés du CE2 au CM2 ont présenté leur programme. Tous ont été élus, et aujourd'hui, ils sont fiers de cette nouvelle mission qui leur a été confiée par leurs camarades.

Durant 2 années ils découvriront le fonctionnement d'une commune, proposeront leurs idées, celles de leurs camarades, et des projets. Nous pouvons en citer quelques-uns : protéger la

planète, limiter la vitesse dans le village pour protéger les enfants, installer un autre panneau de basket sur le terrain de la salle d'animation...

Cette nouvelle équipe dynamique a bien conscience que tous les projets ne seront pas forcément réalisables. Leur travail se fera en collaboration avec les différentes commissions de l'équipe municipale qui leur apporteront des réponses quant à la faisabilité ou non de leurs projets.

Présentation de l'équipe des enfants, de gauche à droite :

Antoine Muyard, Clavo Curty, Marylou Bourret, Mael Louat, Louise Prat-Haurret, Yaelle Bertrand, Cléa Penin, Léa Arban et Manon Fachinetti.

Communication

Projets 2022

Le budget 2022 vient d'être voté. Pour notre commission, en complément des parutions des Malaf'Actu, de l'organisation des manifestations municipales... qui sont des actions récurrentes d'une année sur l'autre, 2 chantiers seront lancés cette année.

Le premier consistera à optimiser le réseau informatique de la mairie. Tous les équipements et les câbles seront rassemblés dans une armoire dédiée et sécurisée. Aujourd'hui, nous sommes plutôt sur une organisation en « sac de nœuds ». Des points WiFi seront également installés pour une couverture optimale dans tous les espaces du bâtiment. Le deuxième chantier sera consacré à l'optimisation de l'éclairage de la salle d'animation (un changement des éclairages existants par des équipements LED, un contrôle de puissance des éclairages, une configuration 1/3 - 2/3 de la salle...).

Logement

Offre de location

À ce jour, un appartement communal de type 2 d'une surface de 76 m² est disponible à la location pour un loyer de 350 euros sans les charges.

Pour tout complément d'informations, veuillez contacter la mairie de Malafretaz par téléphone au : 04 74 25 41 27 ou par mail : mairie@malafretaz.fr

Pour rappel, élections 2022

Le 24 avril :

2^e tour de l'élection présidentielle.

Les 12 et 19 juin :

élections législatives.

Pour vérifier que vous êtes bien inscrit :

www.service-public.fr

Une pièce d'identité est obligatoire.



Nathalie AUPOIL-DANTHON

Christophe TRIPOZ



Club des anciens

Une reprise tant attendue !



C'est avec un grand sourire que plus de 20 adhérents du club se sont enfin retrouvés le mercredi 16 février et ont pu partager un bon moment de convivialité. Jeux de cartes, Rummikub, Triominos, Scrabble ont satisfait les spécialistes, et les bonnes blagues ont trouvé preneur !

Après plusieurs parties disputées dans une bonne ambiance, un morceau de tarte a pu être apprécié avec une bonne collation. C'est avec regret mais en pensant bien se retrouver rapidement plus nombreux qu'ils se sont séparés...

Comité de fleurissement

Le printemps est là



Avec cette météo grisonnante, quoi de mieux que de redonner un petit coup de jeune à notre local. Nous avons repeint la porte aux couleurs de la nature. Ces petits travaux ont été réalisés par les dames. Pendant ce temps-là, les hommes ont monté la nouvelle serre.

24 mars 2022, quel bonheur de retrouver le printemps ! Aidés par l'agent communal, nous avons repoté des cannas, des dalhias, des géraniums et des plantes vivaces que l'on mettra autour des arbres. Un nouveau massif va voir le jour au niveau de la salle de réunion.

Les plantations sont prévues fin mai...

Villages Athlétiques Bressans

L'année 2021...

Une année que l'on n'oubliera pas



L'année 2021 n'a pas été un long fleuve tranquille. Entre les contraintes sanitaires, le couvre-feu et l'absence de compétitions hivernales, le VAB a réussi à se mobiliser et à s'organiser pour continuer à offrir une activité sportive à tous les athlètes du club. Grâce aux efforts de tous, le club réalise une de ses meilleures saisons avec un effectif record de 145 licenciés, une 4^e place au classement départemental des clubs, des performances de niveau national et de très nombreuses qualifications aux championnats de France.

La nouvelle section running a déjà permis de rassembler et de fidéliser une vingtaine de « runners ». L'autre domaine de réussite est l'école d'athlétisme qui peut se targuer d'avoir fait le plein dès la première journée d'inscription.

Le club tient encore à remercier Evelyne et Michel Penin pour leur présence très précieuse depuis de longues années et les nombreux parents pour leurs soutiens.

Vous l'aurez compris, tous les voyants sont au vert pour la prochaine saison...

Et dernière chose très importante, le club fête ses 40 ans avec à sa tête, et ce depuis le premier jour, Alain Giroud.



Date à retenir : vendredi 8 juillet 2022

Le comité des fêtes vous invite à son marché nocturne sur l'esplanade de la salle d'animation de 18h à 22h. Saveurs et artisanat seront au rendez-vous. Un espace sera aménagé pour déguster sur place.

Conseillers municipaux



Annick FALCAND

Bruno BOURY



*Nez de cochons***Pour le club Citroën, ça roule toujours**

Une vingtaine de personnes s'est réunie le 28 janvier dernier à l'occasion de l'assemblée générale de l'association « Le nez de cochon ».

Didier Pauget, président, a relaté un bilan d'activités très varié où se mêlent des sorties sur une journée en Dombes, dans le Jura ou sur plusieurs jours comme dans les Vosges, le Morvan ou à l'occasion d'un road trip sur la route des Grandes Alpes. Des finances saines détaillées par le trésorier, Jean-Marc Maechel, et des perspectives de sorties en 2022 ont également été présentées. D'ailleurs, une sortie hivernale s'est déjà déroulée début février à travers le Valromey, le Bugey et le plateau de Retord sous une météo très agréable et avec une excellente fondue à la ferme Guichard ! Le 1^{er} mai, ce sera en direction de Beaune, en Côte-d'Or, à l'occasion de la Bourse des Chevronsés. Aux mois de juin et juillet, des expéditions sur plusieurs jours seront organisées dans le massif de la Chartreuse et dans le cadre d'un road trip autour du Mont-Blanc.

Bref, un programme encore bien alléchant à venir, agrémenté de visites, de bons mets dans des cadre dépaysants et une ambiance toujours aussi conviviale et chaleureuse ! Pour rappel, « Le nez de cochon » accueille tout amateur de véhicules Citroën anciens. N'hésitez pas à les contacter ou à les rejoindre ! Vous pouvez également les suivre sur leur page Facebook « Club Citroën Nez de Cochon 01340 ».

*Les Petits Ateliers de Malaf'***On s'invite en Bourgogne**

Chaque année, en Bourgogne, se déroule la St Vincent tour-nante. Durant cette fête, un village propose de découvrir plusieurs crus grâce à des stands installés près des caves. Cette année, c'est Puligny-Montrachet qui était à l'honneur, un nom plein de promesses.

Grâce aux Petits Ateliers de Malaf' (PAM), les Malafertois ont eu la chance, le 19 mars dernier, de participer à cette manifestation au milieu des 50 000 personnes présentes durant le week-end.

Après la sortie du bus, il a fallu traverser le charmant village de Corpeau afin de se rendre au cœur de la fête. Ce fut l'occasion d'une agréable balade sous un beau soleil.

Arrivés à Puligny-Montrachet les fêtards,

*Amicale des donneurs de sang***Nous avons besoin de donneurs**

L'assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang de Montrevel-Malafretaz s'est déroulée le vendredi 18 mars dans la salle d'animation. Pierre Bardet, Président sortant souhaitant se retirer, Alain Chanel lui succède à la Présidence.

L'amicale organise cette année 4 collectes de sang. La première a été effectuée en mars, les suivantes se dérouleront les :

- mercredi 18 mai de 15h30 à 19h à la salle des fêtes de Montrevel,
- mercredi 10 août de 15h30 à 19h à la salle d'animations de Malafretaz,
- mercredi 30 novembre de 15h30 à 19h à la salle des fêtes de Montrevel.

Les besoins en produits sanguins sont très élevés dans les hôpitaux et les réserves sont faibles. Le don est possible de 18 à 70 ans. N'hésitez pas à vous présenter à nos collectes !

Accueillis par une secrétaire, vous serez alors dirigés vers le médecin de l'EFS (Établissement Français du Sang), qui vérifiera votre aptitude à donner. Le prélèvement dure environ vingt minutes. À l'issue, une collation vous sera offerte.

L'Amicale manque de bénévoles. Si vous souhaitez la rejoindre, contactez Alain Chanel par téléphone au 06 84 01 79 99.

« armés » de leurs verres, ont pu goûter les différents vins proposés par les vignerons, sans oublier la restauration avec les traditionnels escargots de Bourgogne et autres cochonnailles. Tout cela au milieu de la musique et des décorations.

Sou des écoles

Quelques modifications de dates

Depuis septembre, le Sou des écoles a organisé plusieurs manifestations : brocante de rentrée (en septembre), soirée d'Halloween (en octobre), marché de Noël (en décembre), vente de plats à emporter (en janvier). Toutes ont eu du succès, ce qui permettra de financer des sorties, activités et projets pour les élèves de l'école (théâtre, classe cinéma, spectacle de Noël, cadeaux pour les classes, visite des grottes du Cerdon, voyage avec nuitée au parc des oiseaux).

La motivation et l'engagement de l'équipe du Sou sont toujours là pour aider l'école à organiser et financer des activités pour les enfants.

Les membres du Sou se sont réunis pour préparer la suite de l'année avec quelques modifications dans le calendrier : la tombola prévue le 27 mars sera tirée le jour de la fête de l'école, la vente de plants (prévue le 7 mai) est annulée, quant au concours de pétanque, il se déroulera le samedi 21 mai et non le vendredi 20 mai. Pour finir, la fête de l'école du 2 juillet,



sur le thème du monde équestre, clôturera l'année scolaire. Un grand merci aux parents, grands-parents, famille et aux Malafertois pour leur participation à nos diverses manifestations.

Malafretaz lecture

Lire dès son plus jeune âge

Les plages de permanence de la bibliothèque ont été élargies. Les bénévoles vous accueillent les lundis de 10h à 12h et les samedis de 9h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires et en août).

Les prêts de livres sont gratuits donc si vous aimez lire, profitez-en !

Une animation « Premières Pages » est programmée le 7 mai 2022 de 10h à 12h,

dans la salle de conseil municipal (attenante à la bibliothèque). Cette matinée est consacrée aux enfants nés en 2021. Ils recevront le livre « Toc Toc Toc », offert par le département. Les autres jeunes enfants peuvent participer à cette animation gratuite.

Nouveauté : une navette est mise en place par la médiathèque de Montrevel-en-Bresse afin de réceptionner dans chaque bibliothèque communale des documents réservés à la médiathèque.



Soirée tapas

L'association Los Bricolos organise son habituelle soirée « Tapas » le samedi 11 juin 2022 à la salle d'animations de Malafretaz.

Cette soirée privée débutera à partir de 19h30. Elle sera ponctuée de dégustations de tapas faites maison et d'interventions musicales de la part de notre Banda tout au long de cette soirée.

Réservation : 07 72 20 03 07

ou mail : elparigobricolos@gmail.com



Photo d'illustration



Les pompiers de malafretaz (partie 1)

95 ans d'existence dans la commune

1927 : C'est à cette année que remonte la constitution du corps des sapeurs-pompiers de Malafretaz, plus de 100 ans après la création du premier corps professionnel par Napoléon 1^{er} en 1811 à Paris.

Le 10 mars 1927, 12 sapeurs-pompiers signent leur engagement. Marie-Théodore Fargeot, menuisier de profession, est le premier chef de corps. Lors de la séance du conseil municipal du 17 août 1927, la construction d'une caserne est votée pour un coût de 3 000 francs.

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal (1927).

Construction d'un local pour pompe à incendie 3.000^{fr}

Somme de trois mille francs pour construire un local destiné à loger ladite pompe.

Il leur donne également connaissance du devis établi par M. Favier charpentier à Malafretaz, pour la construction du local susdit et qui se monte à la somme de trois mille francs.

Le Conseil municipal,

Considérant que les prix portés sur le devis sont acceptables;

Vote la dépense de M. le Maire de vouloir bien autoriser M. le Maire à faire exécuter les travaux concernant le local susdit par voie de régie à M. Favier, entrepreneur à Malafretaz.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Acte approuvé le 17 août 1927.



M. Favier, entrepreneur local, a été retenu pour la réalisation des travaux. La caserne sera située sur la place centrale du village (à gauche sur la photo).

Séance du 9 Octobre 1927.

Présents: MM. Millet, Adjt. Yossierand, Chavanel, Creuzet, Soard, Raffour, Desmaris, Béréziat et Fromont Maire

Absents: MM. Millet Victor, Lespe et Fargeot

M. Desmaris a été élu secrétaire.

M. le Maire fait savoir au Conseil Municipal que la Société « Mutuelle incendie de Cras-sur-Reyssouze » a fait don à la Commune de Malafretaz d'une pompe à incendie et d'une

Cette année, le parcours sportif cantonal aura lieu le samedi 30 avril 2022 de 13h à 16h30 à Cras-sur-Reyssouze à côté de la caserne. Vos pompiers du CPI de Malafretaz se présenteront à l'épreuve à 13h45. Ils comptent sur vous pour venir découvrir cette discipline sportive et les encourager !

Dans le même temps, la société mutuelle incendie de Cras-sur-Reyssouze fait don à la commune d'une pompe à incendie.



La commune disposant du matériel et des effectifs nécessaires, le Préfet de l'Ain valide officiellement la création du corps des sapeurs-pompiers le 14 mars 1928.

Une deuxième vague de recrutements a lieu cette même année pour atteindre le nombre de 15 hommes et essentiellement composé de cultivateurs et d'un sabotier. L'effectif évoluera au fil des années pour atteindre un maximum de 25 sapeurs-pompiers en 1950 et une durée moyenne d'engagement de 22 années. Depuis la création, 5 chefs de corps se sont succédés après le Lieutenant Marie-Théodore Fargeot : l'Adjudant-Chef Marie-Alphonse Viviet, l'Adjudant Roger Béréziat, l'Adjudant-Chef Roger Merle, le Caporal-Chef Dominique Fillardet et l'Adjudant Patrick Vernoux.

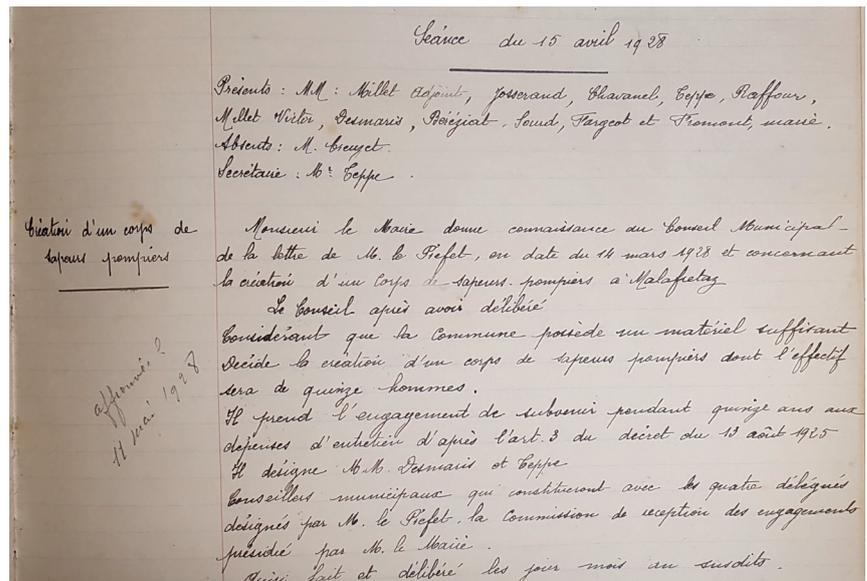
En ce début du XX^e siècle, l'essentiel des interventions a été la lutte contre les feux de fermes.

La plus importante intervention reste l'incendie de l'église en 1977 au cours d'un orage, pendant lequel la foudre est tombée sur le clocher laissant la charpente se consumer.

Danielle Richonnier la fille du premier chef de corps se souvient : « J'étais présente lorsqu'ils ont ouvert la porte de l'église, il y a eu un appel d'air et le toit est tombé d'un seul coup ! »

Depuis plusieurs années, la lutte contre l'incendie a laissé sa place au « secours à la personne » qui occupe à présent la majorité des interventions.

À ce jour le corps des sapeurs-pompiers de Malafretaz s'est considérablement réduit avec un effectif désormais critique de 2 femmes et 6 hommes.



Incendie de l'église en 1977.



Le saviez-vous ?

Les pompiers effectuent différents types de missions dont la plus connue reste la lutte contre le feu, mais également d'autres secours de diverses natures (inondations, accidents, sauvetages, secours et assistance à personnes, etc..).

La mission principale des pompiers est de protéger les personnes, les biens et l'environnement. Sapeur-pompier est un métier de la sécurité civile.

En France, ils sont 249 700 dont 79 % sont volontaires, ce qui représente 382 pompiers pour 100 000 habitants. Les pompiers volontaires sont surtout présents en milieu rural. Exclusivement masculins au début, les engagements se féminisent depuis un décret de 1976 autorisant les femmes à intégrer le corps des sapeurs-pompiers. Elles représentent aujourd'hui, 1 sapeur-pompier sur 5.



Chaque année, les pompiers de Malafretaz participent au parcours sportif cantonal. Organisé à tour de rôle par les 10 casernes du canton, ce parcours chronométré est une épreuve physique nécessitant un entraînement adapté qui mélange course, lancer, saut et adresse. Les participants effectuent un effort intense sur une très courte durée (1'40 mn pour les plus forts).

Cette journée permet aux pompiers des différentes casernes de se retrouver et de se défier pour espérer se qualifier pour l'épreuve régionale puis nationale. Une très belle expérience que Michel Girard, pompier de Malafretaz, a eu la joie de connaître lors d'un week-end à Millau en Aveyron en 2015.

Vous avez envie de nous rejoindre ? N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour vous informer tous les 1^{er} dimanches de chaque mois à 11h30 à la caserne, au centre du village.

Contact : Sylvain Aupoil au 06 87 05 70 49 et Nicolas Giroud au 06 60 43 57 21 et Patrick Vernoux (Chef de corps) au 06 20 33 71 28.



La vogue, édition 2022...

Une météo hivernale qui n'a pas freiné les visiteurs

Pendant 2 années de suite la vogue a été annulée. Autant dire que c'est avec impatience que l'édition 2022 était attendue. Et il s'en est fallu de peu que celle-ci connaisse le même sort. Tout du moins pour les animations devant se tenir à l'extérieur.

La pluie et la neige qui sont tombées le vendredi et le samedi n'incitaient pas à l'optimisme. D'ailleurs ces conditions ont entraîné l'annulation du feu d'artifice.

Mais cela n'a pas empêché les gens de se rendre à la salle des fêtes pour profiter d'un apéritif et d'une excellente paëlla. On a pu se rendre compte à quel point les malafertois étaient heureux de se retrouver pour ce repas.

Le lendemain matin un froid glacial régnait sur Malafretaz. Un temps à ne pas mettre un exposant ou un bénévole dehors. Pourtant quelques courageux ont bravé le froid pour ne pas faire de la brocante un échec total. Puis, petit à petit, le temps s'est arrangé. Les frites et les Mac'Malafs ont rencontré un succès inespéré. La pointe de soleil arrivée dans l'après-midi a permis l'ouverture des manèges et de la buvette, faisant au final de cette nouvelle édition de la vogue une réussite.

Le Comité des fêtes adresse ses remerciements à toutes les personnes qui se sont mobilisées lors de ce week-end... hivernal.

Vogue de printemps

Samedi 2 - Dimanche 3 avril 2022



Restauration rapide

Un nouveau food truck

Régaltacos vous propose des tacos avec des produits de qualité et garnis d'une chakchouka « maison ». Ce sont des tacos cuits au four, ce qui fera toute la différence à la dégustation. Vous avez déjà pu me voir le 25 mars sur la place centrale et je continuerai à vous régaler dans votre commune tous les 1^{er} vendredis du mois (6 mai, 3 juin, 1^{er} juillet, etc...) de 18h à 22h. Il est fortement conseillé de réserver votre commande par téléphone dès l'ouverture du service.



Contacts :
06 31 81 98 24
email :
regaltacos01@gmail.com
Pour suivre les nouveautés, menus, infos :
<https://www.facebook.com/regaltacos01/>

Restauration

Quinoa lentilles



On vous l'avait présentée dans le précédent Malaf'Actu, Quinoa Lentilles vous informe qu'elle s'installera sur le parking visiteurs d'Alimentec à Bourg-en-Bresse tous les midis du lundi au vendredi.

À compter du mois de juin, le food-truck sera ouvert les mercredis de 17h à 19h30 à mon domicile, au 117 allée des chênes à Malafretaz. Vous pouvez me contacter au 07 77 92 06 45.

En juillet et en août, Quinoa Lentilles sera présent à partir de 17h, tous les lundis au niveau du restaurant de la Plaine Tonique. Des événements supplémentaires seront organisés et annoncés sur les réseaux sociaux ! Au plaisir de se rencontrer et de se régaler ! »

Hobby

Jordan et la boule lyonnaise

Je m'appelle Jordan Charnay et j'ai 16 ans. Je travaille en alternance dans le métier de la chaudronnerie/tôlerie. Depuis l'âge de 5 ans, je pratique la boule lyonnaise¹. C'est mon père, Stéphane, qui m'a transmis sa passion. En plus de faire d'excellentes pâtisseries², cette passion l'anime depuis 35 ans. Durant tout ce temps, il a pratiqué dans plusieurs clubs de la région et a finalement pris la décision de prendre ma première licence au sein du club « UB de Dommartin » regroupant environ 80 licenciés. Je participe aux compétitions individuelles et en équipe pour les épreuves de points et tirs de précision. J'ai pu intégrer la TEAM AVENIR pour disputer la ligue AURA, ligue réunissant les meilleurs joueurs de chaque département de la Région Rhône-Alpes. Nous avons été vice-champion en tirs sportifs.

En catégorie U9 et U11³, j'ai obtenu le titre de champions de l'Ain et vice-champion de l'Ain en U13.



Je suis aujourd'hui en U18. Le niveau est très élevé. Nous n'avons pas réussi à obtenir la qualification pour les championnats de France mais on ne désespère pas.

Cette année, j'ai échoué de peu pour la qualification en tir progressif et de précision mais je me suis classé pour participer à la coupe de l'Ain à Oyonnax. J'ai terminé à la 4^e place en tir progressif et je fini vice-champion de l'Ain en tir de précision.

Je viens d'intégrer l'équipe de N5 (National 5, le plus au niveau correspond à N1) de Dommartin pour jouer avec mon père. Nous allons jouer pour les barrages en vue de décrocher une place pour les championnats de France. Mon objectif est de graver les marches pour atteindre le niveau N2.

Depuis cette année, je peux participer aux concours adultes, encore de belles rencontres et de beaux défis en vue...

1. La boule lyonnaise, appelée également Sport-Boules, est née à Lyon au 18^e siècle. La pétanque, quant à elle, s'en est inspirée au 19^e siècle en région Provence pour en devenir une pratique légendaire. Contrairement à la pétanque, la boule Lyonnaise se joue sur un terrain de 27,5 m de long, délimité en 3 zones principales et le joueur s'élance pour lancer sa boule. De plus, son poids et sa taille sont de 20 à 35 % plus importante qu'à la pétanque. Enfin, sa matière est différente : en bronze pour la boule Lyonnaise, en acier pour la boule de pétanque.

2. Pâtisserie du Pillebois.

3. Correspond à l'âge maxi.

Cabine de télémedecine

Pour palier le manque de medecin



Ce service basé à Saint-Julien-sur-Reyssouze, donne accès à une consultation à distance. Comme un véritable cabinet médical, la cabine de télémedecine est entièrement équipée. Tensiomètre, thermomètre, stéthoscope, balance, électrocardiogramme... sont disponibles pour établir un diagnostic basé sur la prise de mesures.

Formé à la téléconsultation, le medecin guide le patient dans la manipulation des instruments connectés. Il a aussi à disposition la liste des spécialistes du secteur favorisant une orientation vers un autre praticien si besoin. Résultats et ordonnances sont imprimés sur place.

Un agent est présent pour accueillir les patients et donner les premières explications.

Sur rendez-vous :

- par téléphone au 01 70 81 49 46 (coût d'un appel local) ;
- par Internet sur imedians.com. Code d'activation pour les rendez-vous Internet : STJ560.

Rencontre malafertoise

Vendredi 13 mai, à partir de 19h
à la salle d'animation

Afin de ne pas attendre le mois de janvier 2023 pour vous rencontrer, la municipalité a décidé de vous inviter le vendredi 13 mai à partir de 19h à la salle d'animation pour partager un moment de convivialité avec vous, au même titre qu'une cérémonie des vœux... mais sans les vœux.

Vous recevrez prochainement une invitation dans votre boîte aux lettres.

Administration

État civil

du 1^{er} janvier au 31 mars 2022

LES NAISSANCES

En décembre

- **Naël MOUREY**, fils d'Éric Mourey et de Sandra Garcia.

En mars

- **Margot Fernandes**, fille de Jonathan Fernandes et Léa Vérard

LES MARIAGES

Aucune célébration.

LES DÉCÈS

- **PAGNEUX Jean-Louis**, 10 mars 2022, 59 ans.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

- Groupe JZ, 1 impasse du Cordonnier, restructuration d'un immeuble comprenant 4 logements.
- BERISHA Shaip, route de Bourg, maison individuelle.
- BOUDE Angéline, la Guinguette, maison individuelle.
- MONTAGNON Annabel, route des Champs, maison individuelle.

IMPORTANT : nous rappelons qu'avant la réalisation d'un projet de construction, il est nécessaire d'engager les démarches administratives adaptées. En cas de doute ou de questions, vous pouvez interroger le secrétariat de la mairie.



Conception réalisation : C'est com' si...

Directeur de publication : le Maire de Malafretaz

Rédaction et photos : Mairie de Malafretaz - 185, rue du Centre, 01340 Malafretaz

Tél. 04 74 25 41 27

Impression : APO Lyon, 44 ter rue Jules Valenscaut 69008 Lyon

Tirage en 650 exemplaires, imprimé sur papier recyclé.

Périodicité : trimestrielle, distribué gratuitement.



Suivez-nous sur notre site internet www.malafretaz.fr